

en 1893, son premier poste pour remonter à Athabaska et c'est là qu'elle rendit le dernier soupir, en 1908. Seule, Socur Michon eut la consolation de demeurer jusqu'au bout dans la maison dont nous venons d'esquisser l'héroïque histoire.

* * *

Lorsque sonna pour cette vénérable doyenne des religieuses du Mackenzie l'heure de l'éternelle récompense (23 octobre 1896), elle était dans sa trentième année d'existence hyperboréenne, existence toute de dévouement, de sacrifices et de privations dont le simple détail suivant donnera un peu l'idée. Réduite en fait de nourriture à l'insipide et grossière alimentation des pauvres indigènes, Socur Michon n'avait plus, depuis trente ans, jamais eu l'occasion de boire une goutte de vin ou de manger une bouchée de pain. Le divin Maître s'était plu à exaucer pleinement son vœu de vivre et de mourir au milieu de ses chers sauvages.

"Sa mort a été douce comme sa vie, lisons-nous dans sa notice funèbre. Elle s'en est allée sans secousse, sans une minute d'agonie, la physionomie reposée, comme dans un sommeil... Ouvrière de la première heure dans nos missions de l'Extrême-Nord, la dernière restée du groupe des fondatrices du couvent de Notre-Dame de la Providence, elle est tombée au champ d'honneur, dans toute la fleur de la plus parfaite obéissance et de la plus filiale conformité à la sainte volonté de Dieu, laissant notre communauté embaumée du parfum de ses vertus religieuses... Sur ses restes bénis, nous irons prier souvent, reprendre courage parfois, et toujours nous attacher plus fortement à notre vocation..."

* * *

Lorsque la Mère Ward alla visiter ses remplaçantes du Mackenzie, en 1906, le bonheur de ses anciens de Providence, devenus grands, et échelonnés sur son parcours, ne se contenait plus. Les petits enfants venaient regarder de leurs grands yeux aimants et saluer de leurs mains caressantes la mère de leurs mères, leur "grand'maman".

Mais sa plus grande joie vint d'autre source. Ce fut de pouvoir consigner dans son rapport cet éloge sans réserve:

"Partout, c'est le même zèle pour faire connaître, aimer et bénir le bon Dieu aux enfants; c'est la même charité auprès des orphelins, des vieillards et des délaissés; c'est le même dévouement, la même abnégation auprès des malades; c'est la même générosité dans l'acceptation des sacrifices multiples, résultant de l'éloignement et de l'isolement dans lesquels l'obéissance a placé ces ouvrières, pour accomplir leur apostolat de charité et d'amour. Partout, en un mot, se reconnaît le cachet de notre sainte fondatrice."

(A suivre).

--- A sa séance du 13 janvier, le conseil de ville de Saint-Boniface a voté une allocation de \$500 à l'hospice Taché, de \$200 à l'asile des Vieillards et de \$100 à l'orphelinat Saint-Joseph.